



L'ODD 16 comme boussole pour nous guider à travers les crises entremêlées

30 mai – 1er juin 2023

Rome, Italie

NOTE D'INFORMATION

I. Objectifs et approche

La Conférence sur l'Objectif de développement durable (ODD) 16 de 2023 vise à :

- Examiner les progrès dans la mise en œuvre de l'ODD 16 à mi-chemin vers la date cible de 2030 ; identifier les politiques, mesures et bonnes pratiques qui favorisent les avancées, ainsi que les obstacles qui nécessitent de trouver des solutions ; et examiner le rôle de l'ODD 16 pour résoudre certaines des crises auxquelles le monde est confronté.
- Contribuer à la préparation et aux délibérations des réunions intergouvernementales relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 – Forum politique de haut niveau pour le développement durable en juillet et Sommet sur les ODD en septembre, ainsi que d'autres rencontres de haut niveau (comme la Conférence des États Parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, le Sommet de l'avenir, etc.) – grâce à la participation de représentants de haut niveau issus des gouvernements, d'entités onusiennes et d'organisations intergouvernementales, de la société civile et d'autres parties prenantes.

Avec ces objectifs en tête, au-delà des discussions sur les progrès et les défis liés à l'ODD 16 lui-même, la Conférence de 2023 sera l'occasion de souligner l'effet catalyseur que les avancées vers la paix, la justice et les institutions efficaces et responsables peuvent avoir dans la résolution de certaines des crises les plus graves auxquelles le monde fait actuellement face, et dans la réalisation du développement durable.

Le Rapport sur les ODD de 2022 dresse un tableau particulièrement peu réjouissant. Il révèle que le Programme 2030 est gravement menacé par plusieurs crises qui se succèdent et s'entrecroisent. Ces crises et leurs interactions complexes nuisent à l'ensemble des ODD et

engendrent des crises annexes en matière d'alimentation et nutrition, de santé, d'éducation, d'environnement, et de paix et sécurité. Mettre le monde sur les rails de la durabilité requerra une action concertée à l'échelle planétaire¹.

L'accent mis par la Conférence de 2023 sur la contribution de l'ODD 16 à la résolution des crises mondiales reflète l'attention accordée par le Sommet sur les ODD à l'impact des crises multiples et entremêlées auxquelles le monde est confronté, traduit en particulier par la détérioration d'indicateurs clés dans les domaines social, économique et environnemental².

L'approche de la Conférence vise à élever le niveau de participation des représentants et représentantes de haut niveau des gouvernements, des entités onusiennes et de la société civile lors des sessions plénières, en évoquant des sujets qui ont une grande importance pour les décideurs et décideuses politiques et sont propices à un dialogue multipartite. En outre, la Conférence invitera les co-facilitateurs et facilitatrices de divers processus intergouvernementaux aux Nations unies, y compris pour le Sommet sur les ODD.

II. Concept

À une époque où les crises entremêlées dues aux conflits, au manque de confiance des citoyens dans leurs institutions et au climat constituent un défi considérable pour la paix et le développement durable, le Programme 2030 offre un cadre pour renouveler le multilatéralisme et permettre à la communauté internationale de collaborer pour surmonter les difficultés communes, accroître la résilience et définir une voie pour un avenir plus pacifique, juste et durable.

À mi-chemin de la période de mise en œuvre du Programme 2030, le monde a pris du retard dans la concrétisation des ODD. La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur la majorité des Objectifs, si ce n'est tous³. Comme souligné lors des deux dernières éditions de la Conférence, l'ODD 16 est particulièrement touché. La pandémie a exposé et exacerbé les fragilités et inégalités existantes, et mis la résilience des institutions publiques à l'épreuve. À travers le globe, les droits humains et l'état de droit sont attaqués, la confiance envers les institutions décline, l'espace civique se réduit, et l'écart en matière d'accès à la justice continue de se creuser dangereusement.

En plus d'être un objectif à part entière, l'Objectif 16 favorise la réalisation de tous les autres ODD. Il est au cœur du pouvoir transformateur du Programme 2030 et peut jouer un rôle essentiel dans la résolution des principaux problèmes que le monde affronte actuellement. Les causes et les conséquences de ces crises, ainsi que les actions nécessaires pour les dénouer, sont interreliés

¹ <https://www.un.org/development/desa/dspd/2022/07/sdgs-report/>

² <https://www.un.org/en/conferences/SDGSummit2023/programme>

³ <https://www.un.org/development/desa/dspd/2022/07/sdgs-report/>

et profondément ancrés dans les questions de droits humains, de justice, d'équité, d'inclusion, de reddition de comptes et de bonne gouvernance.

La Conférence de 2023 explorera ces liens croisés et l'effet catalyseur que peut avoir l'ODD 16. Plus précisément, elle aidera à identifier des solutions pour guider l'élaboration du nouveau Programme pour la paix des Nations unies, restaurer la confiance envers les institutions publiques, et accélérer l'action transformatrice pour répondre aux crises des systèmes alimentaires et liées au changement climatique. Les différentes sessions de la conférence intégreront le point de vue des jeunes et des femmes, et tiendront compte de questions transversales telles que la transition numérique.

Thème 1 – Promouvoir le nouveau Programme pour la paix des Nations unies

Les conflits violents – en augmentation depuis 2010 – sont devenus l'un des obstacles majeurs au développement durable, comme l'ont récemment rappelé avec force la guerre en Ukraine et ses retombées mondiales. Le nouveau Programme pour la paix des Nations unies vise à « remodeler les réponses à toutes les formes de violence⁴ » et à promouvoir l'investissement dans la prévention et la consolidation de la paix en s'attaquant aux causes profondes des conflits, souvent dus à l'injustice, aux inégalités et à l'exclusion. Des institutions efficaces et inclusives ainsi que l'état de droit peuvent être des éléments clés pour empêcher que les litiges et les griefs ne dégénèrent en conflits, et pour poser les fondations de la paix, de la réconciliation et du développement durable.

Sous-thèmes :

- Réponses efficaces et gestion des risques
- L'état de droit pour prévenir les conflits violents
- Avancer concrètement sur le thème des femmes, de la paix et de la sécurité

Thème 2 – Restaurer la confiance envers les institutions publiques

À travers le monde, les institutions publiques font face à une profonde méfiance au moment où elles sont le plus nécessaires pour surmonter nos défis communs et instaurer des sociétés plus pacifiques, justes et inclusives. Les valeurs et principes communs en matière sociale et centrés sur les personnes devraient se traduire par plus de transparence, de reddition de comptes et d'inclusion, une corruption réduite, une prise de décisions participative, et des innovations dans la prestation des services. Ces mesures peuvent aider à restaurer la confiance du public et à promouvoir des approches incluant l'ensemble de la société, nécessaires pour réaliser la vision transformatrice du Programme 2030.

⁴ <https://press.un.org/en/2021/sgsm20985.doc.htm>

Sous-thèmes :

- Accroître la reddition de comptes et la transparence, et lutter contre la corruption
- Promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion et la participation
- Tirer parti de l'administration numérique pour nous guider à travers les crises entrecroisées et développer la résilience

Thème 3 – Promouvoir la prise de décisions participative pour accélérer l'action transformatrice : systèmes alimentaires et changements climatiques

Les gouvernements devraient collaborer avec les citoyens et citoyennes en tant que partenaires face au défi commun que constitue la construction de sociétés plus pacifiques, justes et inclusives. Donner aux individus et aux communautés les moyens de revendiquer leurs droits et de participer à la prise de décisions n'est pas seulement un principe fondamental de la bonne gouvernance : cela peut contribuer à accroître la résilience, à préserver les acquis en matière de développement et à catalyser l'action transformatrice pour réaliser le Programme 2030. De telles approches sont particulièrement importantes pour faire face à des crises mondiales qui réclament des solutions incluant l'ensemble de la société. Sous l'angle des systèmes alimentaires et des changements climatiques, ce thème permettra d'examiner le rôle de la gouvernance inclusive et participative dans la résolution des crises mondiales et l'accélération des progrès vers le développement durable.

Sous-thèmes :

- Une gouvernance efficace et inclusive pour transformer les systèmes alimentaires
- Une gouvernance foncière équitable et inclusive
- Participation et engagement pour une action climatique inclusive

En outre, trois sessions plénières de la Conférence seront consacrées respectivement aux sujets suivants :

- Mesure des progrès/bilan à mi-parcours concernant l'ODD 16 – Cette session a pour but direct de contribuer au bilan mondial des progrès qui aura lieu lors du Sommet sur les ODD.
- Aller de l'avant : le Sommet sur les ODD et au-delà – Cette session vise à faire le lien entre les leçons tirées de la Conférence et les événements et processus intergouvernementaux à venir, y compris le Sommet sur les ODD et diverses activités en vue du Sommet pour l'avenir de 2024, ainsi que sa réunion préparatoire interministérielle en septembre 2023.
- Partenariats pour mettre en œuvre l'ODD 16 – Cette session examinera les moyens d'encourager les partenariats pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD 16.

III. Format

La Conférence consistera en une réunion en présentiel sur trois jours, comprenant :

- Des sessions plénières de haut niveau où s'exprimeront des intervenants et intervenantes de haut niveau.
- Des sessions de travail parallèles avec plusieurs interventions suivies d'un débat modéré.
- Des espaces d'échange de connaissances, pour renforcer les capacités et promouvoir les bonnes pratiques.
- Des petites sessions créatives compléteront le programme et permettront aux personnes présentes de s'impliquer et de contribuer aux délibérations de la Conférence.

Cette rencontre se focalisera principalement sur la participation sur place à Rome, bien qu'il soit possible que des personnes de haut niveau nous rejoignent en ligne. Les sessions plénières seront diffusées en direct sur les réseaux sociaux des entités organisatrices.

Différentes agences chargées du suivi des indicateurs de l'ODD 16 seront sollicitées pour préparer de courtes vidéos (ou un message enregistré) synthétisant les données et les progrès réalisés.

IV. Participation et organisation

Basée sur une approche multipartite, la Conférence comptera des représentants et représentantes de haut niveau, des décideurs et décideuses politiques, des spécialistes et des agents gouvernementaux, du système onusien et d'autres organisations internationales, dont le président de l'Assemblée générale des Nations unies et la présidente du Conseil économique et social (ECOSOC – ONU), ainsi que les co-facilitateurs de divers processus connexes en cours dépendant de ces organes⁵. Seront également conviés des représentants de groupes de réflexion, du monde universitaire, d'organisations de la société civile et du secteur privé, ainsi que d'autres parties prenantes venant de plusieurs secteurs : politique, consolidation de la paix, environnement, justice, coopération pour le développement, planification économique, santé et finance. Les organisateurs intégreront des jeunes femmes et hommes dans le plus grand nombre possible de sessions.

Il sera possible de se préinscrire en ligne pour celles et ceux qui voudraient manifester leur volonté d'assister à la Conférence sur place.

⁵ Les co-responsables des divers processus connexes à l'AG et à l'ECOSOC incluent : les représentants permanents de l'Irlande et du Qatar auprès des Nations unies à New York, co-facilitateurs de la déclaration politique du Sommet sur les ODD ; les représentant permanents du Botswana et du Luxembourg, co-facilitateurs du processus préparatoire du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement ; les représentant permanents de l'Allemagne et de la Namibie, co-facilitateurs chargés : a) de la définition de la portée du Sommet pour l'avenir, des sujets traités et de l'organisation des dialogues interactifs lors du Sommet, et du processus de négociation ; et b) du produit du Sommet (« Un pacte pour l'avenir ») ; les représentant permanents de la Jamaïque et des Pays-Bas, co-facilitateurs de la Déclaration sur les générations futures ; les représentant permanents du Rwanda et de la Suède, co-facilitateurs du Pacte numérique mondial.

V. Produits de la Conférence

Comme lors des précédentes éditions, les principaux messages et les recommandations clés de la Conférence seront résumés dans un document final qui sera adressé à tous les États membres des Nations unies et soumis comme contribution au Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ce document servira aux préparatifs du Sommet sur les ODD, au Moment de bilan des systèmes alimentaires des Nations unies, et au Sommet pour l'avenir. Il sera publié sur le site web de la Conférence. Un plan de diffusion du rapport et d'éventuels autres produits sera mis sur pied.

En outre, les entités organisatrices œuvreront à faire connaître les produits de la Conférence dans d'autres forums multilatéraux.

VI. Langues et documents

Un service d'interprétation sera proposé en anglais, français, italien et espagnol pour les sessions plénières.

Les documents de la Conférence – en anglais, français, italien et espagnol – seront en ligne sur le site web de la Conférence, où seront également accessibles les présentations, vidéos, documents et interventions une fois disponibles.